

HEBERGEMENT DES SENIORS

L'ONAC-VG a cédé ses EHPAD. Vous êtes à la recherche d'un logement pour personnes âgées ? Il existe différentes structures mais vous ne savez pas laquelle choisir pour vous-même ou un proche. Ce sont :

Les hébergements destinés aux seniors autonomes

- Les hébergements temporaires,
- Les résidences autonomie (ex : logement-foyer),
- Les résidences-services,
- Les maisons d'accueil rurales pour personne âgée (Marpa),
- L'habitat regroupé,
- Les logements intergénérationnels,
- Les coopératives d'habitants,
- Les Unités Cognito-Comportementales (UCC).

Les hébergements destinés aux seniors dépendants

- Le calcul de la dépendance,
- Privé ou public,
- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Les hébergements destinés aux seniors très dépendants

- Les unités de soins de longue durée (USLD),
- Les unités d'hébergement renforcé (UHR).

Pour vous informer sur les établissements à choisir en fonction de différents critères (état de santé, situation familiale, situation géographique, revenus) vous pouvez consulter la fiche de l'INC /

<https://www.inc-conso.fr/content/senior-choisir-un-etablissement-adapte-ses-besoins>

Ou /et celle de la Caisse nationale pour l'autonomie des personnes âgées

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement>

Ou le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N333>